

La Wallonie accu sée d'avoir négligé le Ceta

■ Les Régions étaient informées de l'avancement du traité. De manière parcellaire, répondent les Wallons.

Le Parlement wallon a donc tranché une deuxième fois, vendredi matin. Une majorité de députés demandent au gouvernement wallon de refuser sa délégation de signature au fédéral pour ratifier le Ceta (traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada). Une demande que le ministre-Président wallon, Paul Magnette (PS), a annoncé vouloir rencontrer.

Une décision qui provoque évidemment pas mal de remous même si, du côté de la Commission européenne, la réaction fut plutôt laconique: "Un processus est en cours, nous suivons les débats dans les Etats membres et nous n'avons rien à ajouter."

"Le point Ceta déjà discuté"

Mais si le premier des Wallons suivra la demande du Parlement, c'est aussi avec l'espoir de voir les négociations autour du Ceta se rouvrir: "Par les coups de téléphone que j'ai reçus, je peux dire que nous disposons de quelques alliés." Il se dit ouvert à toutes les possibilités: "Une déclaration interprétative contraignante, un protocole ou une convention additionnelle."

La question qui se pose, après un tel vote, est la suivante: pourquoi avoir attendu 2015 pour réagir à ce texte qui a pourtant été négocié entre 2009 et 2014? Du côté des Affaires étrangè-

res, on nous confirme que "pour le suivi des négociations, le SPF Affaires étrangères organise une réunion à fréquence quasi hebdomadaire, présidée par la direction de la politique commerciale, avec invitation systématique des entités fé-

dérées. Cette réunion a pour objectif de préparer l'intervention belge au comité de politique commerciale. Le point Ceta a été discuté chaque fois qu'il était à l'agenda dudit comité. A cela s'ajoutent les coordinations formelles de la direction générale Coopération et Affaires européennes du SPF Affaires étrangères à chaque fois que le Ceta a été à l'agenda d'une réunion du Conseil de l'Union européenne. Les entités fédérées sont systématiquement invitées à ces réunions. Outre l'évaluation des progrès de la négociation, ces passages au Conseil ont également concerné l'adoption du mandat de négociation de 2009 et son renforcement en 2011. Ces deux décisions requièrent l'unanimité au sein du Conseil", explique l'un des porte-parole, José de Pierpont.

Aucune demande d'arrêter

Selon le cabinet du ministre des Affaires étrangères, "toutes les informations ont été transmises et jamais les entités fédérées n'ont demandé de stopper les négociations", affirme David Maréchal, le porte-parole de Didier Reynders.

Des réponses qui peuvent laisser penser que, malgré la conviction affichée ces derniers mois par le PS et le CDH dans ce dossier, leur attitude ne relèverait que d'un certain opportunisme politique basé sur la montée de la contestation contre le Ceta et le TTIP (traité de libre-échange entre l'UE et les USA) au sein de la population. Une vision des choses que contestent les principaux intéressés. Au cabinet Demotte

(PS), qui était ministre-Président wallon à l'époque, on répond que: "oui, il y avait des réunions, et plus le temps passait et plus nos positions évoluaient. Nos positions ont à chaque fois été précisées, mais nous ne sommes pas convaincus qu'elles ont été relayées auprès des négociateurs".

"Dans le plus grand secret"

Le président du PS, Elio Di Rupo, a envoyé, vendredi après-midi, un communiqué dans lequel il avance que: "depuis des années, et de manière inadmissible, ces négociations ont eu lieu dans le plus grand secret. Quand les éléments du traité ont été dévoilés, les gouvernements avec les socialistes ont immédiatement pointé ce qui leur posait problème". Renseignements pris auprès de sa porte-parole, "les informations n'étaient pas complètes et le texte de 1600 pages n'a été présenté qu'en février 2016. Il n'y avait, avant cela, pas de texte sur lequel se prononcer".

Parler de "négociations secrètes" peut donc apparaître abusif, mais la question de savoir si les positions wallonnes étaient relayées au niveau des négociateurs n'est, pour sa part, pas réellement tranchée.

S.Ta.

"Les entités fédérées sont systématiquement invitées à ces réunions où le Ceta a été abordé."

JOSÉ DE PIERPONT

Porte-parole du SPF Affaires étrangères.

Appellations protégées

Le fromage de Herve est-il menacé?

Craintes. Un des arguments défendus par les détracteurs du Ceta est le suivant: "Le traité ne reprend nulle part dans sa liste des appellations protégées et donc non soumises à libéralisation complète, les appellations en vigueur sur le territoire belge et donc wallon, contrairement à d'autres pays dont la France." Les négociateurs belges n'ont-ils pas été

assez attentifs à cette question durant les négociations? C'est la thèse des opposants au Ceta. Pour les défenseurs du traité, les appellations protégées de notre pays rayonnent sur de trop petites parties du territoire pour risquer d'être menacées de copies canadiennes. Le fromage de Herve ne jouit évidemment pas de la même réputation que le fameux Roquefort français. Il n'est cependant pas exclu qu'avec ce manquement, les appellations belges soient un jour menacées même si pour l'heure, rien ne permet de le certifier. S.Ta.

Les patrons, sauf l'UCM, dénoncent l'irresponsabilité des élus francophones

Les principales fédérations patronales de Belgique ont dénoncé vendredi le vote négatif du Parlement de Wallonie contre le Ceta, l'accord commercial de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada, et appelé les pouvoirs publics à la concertation.

Le refus du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du Parlement de Wallonie de déléguer les pleins pouvoirs au gouvernement fédéral (via leurs gouvernements respectifs) "est irresponsable", affirment la FEB (Fédération des entreprises de Belgique), l'Unizo (PME et indépendants flamands), le Voka (entreprises flamandes), l'UWE (entreprises wallonnes), le Beci (entreprises bruxelloises), le Boenrenbond

(agriculteurs flamands) et l'AVED (employeurs de la Communauté germanophone) dans un communiqué commun.

A noter, l'absence, parmi les signataires, de l'Union des classes moyennes (UCM, principal représentant des PME et des indépendants à Bruxelles et en Wallonie), qui a émis des réserves concernant le Ceta et n'a pas encore arrêté de position définitive.

"C'est aussi incompréhensible quand quelques heures auparavant les présidents de ces mêmes entités fédérées exhortaient les entreprises et plus particulièrement les PME à oser la grande exportation lors de la visite d'Etat au Japon", écrivent les fédérations dans leur communiqué.

Question de crédibilité

Les organisations patronales soulignent l'importance du Canada et des exportations, et dénoncent une atteinte à l'image internationale et à la crédibilité de la Belgique envers ses partenaires canadiens, européens et internationaux. "La crédibilité de la politique commerciale européenne sera sérieusement mise sous pression alors que l'UE est actuellement en négociation avec d'autres partenaires internationaux tels que les USA, le Japon ou encore la Chine."

Les employeurs appellent l'ensemble des autorités belges à se concerter le plus rapidement possible afin que la Belgique puisse signer l'accord. (D'après Belga)